

« Les avancées de l'observatoire des élèves à besoins éducatifs particuliers »

**Isabelle Picault, Service Pédagogique de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger**

*Intervention du 4 octobre 2016 auprès de la commission des affaires sociales et des anciens combattants de l'Assemblée des Français de l'Etranger.*

**Le public**

Il s'agit des élèves handicapés, intellectuellement précoces, en grande difficulté d'apprentissage ou d'adaptation, des élèves dys (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie...) ou souffrant de maladie chronique.

**Les missions de l'observatoire**

- Identifier les éléments positifs et les freins à cette prise en charge des élèves BEP,
- Accompagner et valoriser les dispositifs en place dans le cadre des réformes du MENESR et la réalité de notre réseau,
- Renforcer le dialogue entre les acteurs multiples qui œuvrent pour la prise en compte de ces élèves.

**Les conclusions de la première réunion de l'observatoire**

- Sensibiliser les établissements et les parents d'élèves, avec le projet d'un livret d'information,
- Renforcer la formation des chefs d'établissement et des enseignants,
- Inclure la question de la scolarisation de ces élèves dans les projets d'établissement et dans le suivi d'homologation,
- Explorer le partenariat avec le CNED,
- Recenser et diffuser les bonnes pratiques.

**Des objectifs communs pour le réseau**

- Conception et diffusion d'écrits fédérateurs :
- Lettre de rentrée du Directeur de l'Agence, du chef de service pédagogique et de la coordonnatrice des IEN.
- Lettre des parents d'élèves aux autres parents d'enfants scolarisés dans le réseau accompagnée d'une lettre co-signée de la direction de l'AEFE et de la Mlf.

**L'enquête**

Ses objectifs :

- Se doter de véritables outils harmonisés pour connaître les parcours des élèves de notre réseau.
- Suivre ces parcours en accompagnant les équipes (administratives, éducatives et pédagogiques) pour anticiper les évolutions du réseau.

**La formation des personnels**

- Les personnels enseignants et des équipes des établissements,
- Les accompagnants à la scolarité des élèves en situation de handicap.

**Le groupe de travail avec les 3 fédérations de parents d'élèves**

- Réunions mensuelles avec des objectifs de travail : « foire aux questions » et conception d'un livret d'informations à destination des parents.
- Identification de référents pour répondre aux interrogations de chacun.

**Des réunions régulières avec nos partenaires**

- avec la DGESCO et la CNSA pour favoriser l'utilisation du GEVAsco,
- Avec les élus.